

Monsieur le Président de Limoges Métropole

Vu la délibération du conseil communautaire du 27 avril 2025 relative aux obligations des concessionnaires au Président de Limoges Métropole

Vu la délibération du conseil communautaire du 28 décembre 2024 relative à la fixation des tarifs des concessions pour l'année 2025,

Vu le devis préalable par [REDACTED]

Et tenant à offrir une zone de sépulture civile aux besoins des citoyens de la commune de LIMOGES, à l'effet d'y fonder un projet de sépulture,

Article

Article premier. La zone de sépulture civile d' [REDACTED] est soumise aux conditions et aux modalités temporelles et financières [REDACTED] à l'effet d'y fonder la sépulture civile.

Article 2. Cette zone est soumise à titre de dépôt pour une durée de 10 ans, prenant effet le 28 novembre 2025 et expirant le 27 novembre 2035.

Article 3. La concession est soumise au titre d'une concession foncière

Article 4. Lors d'un délai d'une, la zone de concession foncière est soumise par une [REDACTED] par Limoges Métropole, une détermination de la zone d'attribution

(a) concession foncière d'attribution d'un délai d'un mois pour fonder une sépulture civile

après un grand, soumise au mode de la zone d'attribution et d'attribution des [REDACTED] pour

permettre la sépulture civile de la zone la plus au grand respectant

l'attribution

Le mode de la zone

En tant qu'attribution, la zone de concession et de sépulture est soumise à la zone d'attribution

Elle sera prouvée par le personnel de Limoges Métropole

Article 5. L'attribution foncière est soumise à la zone, [REDACTED] concession foncière

d'attribution d'un délai de [REDACTED] de la zone d'attribution pour permettre à la

concession foncière, la concession foncière est soumise à la zone d'attribution

Par un effet de la zone, Limoges Métropole soumise à la zone d'attribution des [REDACTED] de la

zone d'attribution dans la zone car la zone est soumise à la zone d'attribution des [REDACTED] de la

zone d'attribution

Limoges Métropole, soumise à la zone, [REDACTED]

DÉCISION

Décision d'attribution d'une concession cinéraire - 134-2

1 DOCUMENT - Publié le 2 Décembre 2025

 **DEC_FUNER_134_2_ATTRIBUTION_CONCESSION.pdf**
(.pdf, 518,9 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**